

# SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

## CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

### Compte rendu de la réunion syndicats-enquêteurs / direction du 8 mars 2011

#### Étaient présents :

Pour les enquêteurs : région Basse Normandie, ile de France, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais ,Lorraine, Aquitaine, Bourgogne, Champagne Ardenne, Poitou Charente ;  
Pour les syndicats : CGT, CFDT, CGT-FO, Sud était excusé.

#### Pour la direction :

La secrétaire générale le chef de la CAEMC, le chef de l'UMS, le chef du département conditions de vie des ménages, la conceptrice de l'enquête SD.

#### **Remboursement des frais des enquêtrices et enquêteurs participant aux réunions syndicats direction**

Ce point a été clarifié : toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs participant aux réunions syndicats-enquêteurs / direction nationale sont remboursés de leurs frais de déplacement (liste d'émargement faite en séance).

Seuls 5 enquêtrices ou enquêteurs sont rémunérés pour la demi-journée. Nous rappelons notre revendication de les rémunérer 1 journée entière, puisque entre les trajets et la préparation nous sommes bien loin d'une seule demi-journée de travail.

#### **PSOP de 2009 et conséquences sur la validation de trimestres**

Plusieurs enquêteurs nous ont signalé le fait que le salaire de décembre 2009 (établi en janvier 2010 et estampillé décembre 2009) n'avait pas été pris en compte par leur CNAV.

Pour au moins un d'entre eux, ce défaut de prise en compte aboutit à la perte de cotisation d'un trimestre ! Or cet enquêteur a contacté la direction nationale de l'Insee, qui lui a répondu que c'était...normal puisque le salaire de décembre a été versé au titre de 2010 !!!

La secrétaire générale constate que cela n'est pas normal. La direction va étudier la question, ainsi que la façon de réaliser un bilan sur ce sujet. D'autant qu'avec les délais supplémentaires du à la

Nous appelons toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs à vérifier auprès de leur CNAV que ce mois de salaire a bien été pris en compte, et à faire remonter aux organisations syndicales si ce n'est pas le cas !

Nous demandons sur un sujet connexe, à ce que le problème des cotisations des « 1% » trop perçus sur l'année 2010 et régularisés sur l'année 2011 que l'Insee prépare un courrier modèle pour la DGFIP : il n'est pas admissible que les enquêteurs aient eux-mêmes à faire la déduction lors de leur déclaration de revenus !!

#### **Revendications sur la rémunération des enquêtrices et enquêteurs de la Dirag**

La direction avait envoyé une note préparatoire sur ce point (voir doc joint). Une visio-conférence sera organisée le 7 avril prochain (à confirmer) en présence des délégué-e-s de la Dirag, mais leurs revendications ont été présentées afin que la direction puisse y répondre.

- Bénéfice du supplément de 40% comme pour les collègues fonctionnaires
- La difficulté particulière de repérage doit être prise en compte en temps de travail et donc en budget spécifique, afin de rémunérer soit des personnels spécialisés sur ce travail, soit rémunérer mieux les enquêteurs qui font un travail difficile de repérage
- Enquêteurs réalisant les opérations de cartographie : étant donné le nombre de kilomètres parcourus, il faut passer au remboursement au km, et avec remboursement des repas.
- Enquêteurs prix : le forfait spécifique n'a pas été réévalué depuis le milieu des années 90. Il doit être réévalué de 25%, et doit être multiplié en cas de remplacement.
- Le forfait de 9,62€ pour les enquêtes ménages doit être appliqué aux déchets.
- Un bilan général doit être réalisé sur les conséquences d'un passage des forfaits aux remboursements « normalisés » (km + repas).

#### **Mouvement enquêteurs sur l'enquête EEC et Loyers et Charges**

Suite à la demande la direction nous avons présenté les conditions pour que ce mouvement cesse. Nous avons rappelé qu'il s'est organisé à l'annonce du projet de centre d'appel (multimodal depuis) d'enquêtes à Metz et donc sur la baisse potentielle de travail. Depuis, les réaffectations des FA sur l'échantillon de l'EEC, le report ou la baisse d'autres enquêtes ont abouti à des baisses de charges individuelles. Cela a continué de motiver les enquêteurs à faire perdurer des retenues sur des informations qui pourraient permettre à l'Insee de faire réaliser les enquêtes par d'autres acteurs.

Voici les revendications (déjà plusieurs fois formulées par ailleurs) :

- Envoi de la lettre de relance dès la semaine de référence (EEC et LC)

- Redescente aux enquêteurs des informations sur les non-répondants EEC récupérées par les Dem
- Possibilité ponctuelle pour les enquêteurs de recourir aux recommandés pour des relances
- Paiement des bilans demandés depuis plusieurs années, et non rétribués
- Transparence effective des attributions de FA par les Dem : envoi par écrit des propositions d'éventuelles réaffectations de FA, des éventuelles embauches et les zones concernées, avant un dialogue rendu systématique.

Nous précisons que l'engagement de la direction sur ces points sera important, mais c'est l'effectivité de ces mesures qui sera important pour déterminer si la suspension de ce mouvement peut se faire.

### **Enquêtes par internet**

La direction présente les expérimentations qu'elle a déjà réalisées :

- Sur TIC une complémentaire initialement par papier était proposée aux enquêté-e-s. Le taux de retours est de 20% au total, les retours papiers pour les 2/3 et internet pour 1/3.
- Sur SRCV un dépôt-retrait consécutivement au face à face, initialement papier a été proposé par internet : le taux de retours est de 15% ce qui est un échec (la procédure papier a pu atteindre 95% sur certaines thématiques). Cette enquête aurait permis une comparaison avec des questions posées en face à face.
- Test sur un extrait de l'enquête logement : à partir de la TH un échantillon de 10 000 ménages a été tiré et une lettre avis a été envoyée par papier. Elle renvoyait à un site de réponse internet avec un mot de passe, et une relance proposait également de renvoyer un coupon pour recevoir un questionnaire papier (une centaine de réponses). En guise de remerciements une page de statistiques européennes sur les logements était personnalisée pour les enquêté-e-s. Le taux de réponse est de 20% (avec incident sur l'ouverture du site qui a pu faire perdre des réponses).

Afin de comparer les réponses, les mêmes questions ont été posées en face à face (DR Toulouse et Nancy) sur 500 ménages.

Selon elle, les réponses par internet semblent présenter des caractéristiques de représentativité suffisantes. L'exploration des résultats de cet essai n'est pas encore connue, et seront proposés lors de la prochaine Journée de Méthodologie Statistique.

La direction rappelle qu'elle ne peut se mettre à l'écart des innovations, et internet en fait partie. Selon elle, il faut être à la pointe de ces méthodologies pour continuer à faire valoir le plus des enquêtes en face à face, notamment du fait que de nombreux pays européens favorisent cette voie d'enquête pour faire des économies.

Elle reconnaît qu'il est impossible de faire passer le même type de questionnaire que ceux en face à face (Q internet environ 1/4 h), et qualifie d'enquêtes un peu « low cost » afin de répondre rapidement, mais avec suffisamment de garantie, à des questions posées par le gouvernement, les ministères (exemple du ministre du logement qui exige rapidement une enquête sur le logement mais...se refuse à financer l'Enquête logement !!)

Nous sommes intervenus pour dire qu'effectivement l'Insee ne peut rester à la traîne des nouvelles technologies. Le problème est que l'Insee ne semble pas aujourd'hui déterminé à résister à un gouvernement qui baisse les moyens de la statistique publique, et exige néanmoins des réponses rapides à toutes ses questions. Une dérive dangereuse se voit déjà malheureusement dans les SSM (Services Statistiques des Ministères), où les programmes de travail de long terme sont pollués par l'inflation de demandes urgentes.

Le risque à se montrer disponible pour réaliser ces enquêtes low cost, sans détermination politique à se limiter dans leur nombre, est de finir par ne plus faire que cela !

De plus, faire le choix politique de se limiter à ce type de collecte montrerait la mise à la marge d'une partie importante de la société. Des pays l'ont fait et ont assumé ce choix, argumentant que cela affecte peu l'ensemble des résultats. Mais cela implique que l'on ne voit que ce qu'on a décidé de regarder (effet « lampadaire » : le gouvernement met en lumière ce qu'il a décidé d'éclairer...)... Nous ne voulons pas de cela, ni pour l'image de l'Insee et son indépendance, ni sur le droit des citoyens à avoir une information impartiale !

### **Présentation de l'avancement sur SD**

La direction a fait une présentation (voir doc joint). Elle rappelle l'importance pour l'Insee de cette enquête, et la mobilisation nécessaire de tous les acteurs pour la réussir.

Le 1<sup>er</sup> test montre que la durée d'enquête est trop longue, on vise un questionnaire à 50 min. Il a aussi montré que suivre les maraudes est trop compliqué. Une proposition sera faite de rémunérer le nombre de questionnaires faits par une équipe, et diviser ce pot commun (afin d'éviter que certain-e-s aient la chance de se voir attribuer plus de questionnaires que d'autres lors du tirage sur place) : cela sera testé lors du 2<sup>ème</sup> test.

Au total 4500 personnes seront interrogées. Un cadeau est prévu (moindre que pour l'enquête de 2001 suite à des problèmes de jalousies possibles), une sacoche en coton.

Une innovation de l'enquête est d'intervenir éventuellement sur les lieux ouverts pour les plans grands froids. Cela ne pourra être connu que peu de temps à l'avance.

Des recrutements sont à prévoir pour certaines régions, dans la mesure où il y a d'autres enquêtes sur le terrain en janvier.

Il est aussi envisagé d'enquêter les non francophones, certains lieux étant de toutes façons fréquentés essentiellement par des personnes étrangères. Le fait que certains lieux aient pu connaître des rafles policières pour des expulsions ne facilite pas le travail.

Sur ce dernier sujet nous demandons que la direction de l'Insee intervienne au plus haut niveau pour éviter toute collusion.

Nous intervenons sur la motivation nécessaire également dans les équipes des Dem. La situation de l'Insee n'est plus celle de 2001, sans compter que d'autres enquêtes seront sur le terrain à cette époque en 2012.

### **Confidentialité des données (suites enquête SIP)**

Nous avons présenté ce point à nouveau (cela avait été fait en juin dernier, suite au courrier intersyndical au directeur général). Le détail a été fait sur l'écran initial sur l'ensemble des noms prénoms année de naissance et adresse, alors que l'écran d'après mentionnait « ne rien noter qui permettrait d'identifier les personnes ». De plus la clé de cryptage ne marche qu'avant d'entrer dans le questionnaire, pas quand il est rempli !!

La direction semble prendre conscience de ce qui a posé problème. Elle rappelle également que les enquêté-e-s ont le droit à la modification des données personnelles qui implique de garder des données identifiantes pour une durée limitée.

Elle répond également qu'une réflexion a lieu dans le cadre du nouveau Capi, sur les automatisations des FA.

Nous demandons qu'une note clarifie la position de l'Insee sur les problèmes de confidentialité, d'anonymat, ainsi que la traduction effective en terme de variables (Prénom ? Nom-prénom ? Année de naissance ? etc.) pour les différents types d'enquêtes (papier, enquête « normale », enquête panel ou à ré-interrogation, ...), et qu'elle soit présentée aux enquêtrices et enquêteurs en réunion syndicat direction.

La direction répond OK.

### **Loyers et Charges**

La période pendant l'enquête est possible a diminué, 15 jours cela n'est pas suffisant ! On ne peut pas aller demander un montant de loyer que les gens n'ont pas !!!

### **Utilisation des SMS**

La direction va faire passer la consigne d'autoriser l'utilisation des SMS pour tous les enquêteurs. Néanmoins, avant renégociation d'un contrat plus approprié, la direction demandera de ne pas en abuser vu leur coût (plus cher qu'une communication courte).

**Une mission** va être confiée à un agent de Marseille pour étudier la question **de l'entrée dans les entrées d'immeubles** (une préconisation datant du groupe sur les quartiers difficiles, enfin mise en place). On espère que cela aboutira à des vrais résultats !.

### **Carburant**

Le prix de l'essence est en train de dépasser les prix de 2008, qui avaient abouti à une augmentation du remboursement des frais kilométriques (+10,8% en juillet 2008). Nous demandons à la direction de l'Insee d'anticiper le fait que cette hausse puisse être durable, d'intervenir auprès du ministère de la Fonction Publique, et d'anticiper une augmentation possible des montants des remboursements.

### **Avances des frais**

Le retard du paiement des salaires et frais dus à la PSOP, oblige les enquêteurs à faire des avances importantes pour pouvoir travailler : l'avance des frais peut se monter à des sommes importantes, plusieurs centaines d'euros.

C'est une épargne forcée, et qui ne rapporte rien ! Nous demandons à la direction d'envisager des régies d'avance spécifiques afin d'éviter ce type de prélèvement pour des agents qui ont un salaire souvent très bas !

### **RP - communautés**

Nous demandons à nouveau qu'un bilan soit fait sur l'opération, en présence des responsables RP, afin qu'un point sur la rémunération et l'organisation soit fait.

### **Calendrier :**

**18 mars** : GT réduit sur l'évaluation du temps de travail (préparation 17 mars)

**22 mars** : GT statut avec la direction. Une commission statut aura lieu la veille pour préparer cette réunion.

**Jeudi 7 avril** (à confirmer): réunion syndicats-enquêteurs / direction : Dom et prix : réunion en visio-conférence

A Paris, le 15 mars 2011